

Ecole maternelle Pauline Kergomard 2022-2023

Compte rendu du conseil d'école n°3 du lundi 12 juin 2023

Etaient présents :

Directrice : Mme Bergeon

Enseignantes : Amélie Touré - Eva Simonneau - Sarah Moreau - Kahina Bennouas - Elodie Dreno - Nour Benjelloun - Marie Oudot

Mairie : Christophe Haudrechy

DDEN : Mme Frin

Parents d'élèves PEEP : Mme Deharte, Mme Bechkri, Mme Saintagne

Parents d'élèves FCPE : Mr Sall, Mme Rabeh, Mme Digis, Mme Vernay

Etaient excusés :

Les membres du RASED

Mme Ducasse , IEN

Ordre du jour :

1. rentrée 2023-2024
2. Elections des parents d'élèves : quelles modalités ?
3. OCCE bilan de l'année et projection pour 2023 /2024
4. Point municipalité : budgets alloués pour l'ouverture de la nouvelle classe

1) Rentrée 2023/2024

Ouverture d'une 9eme classe dans la salle multifonction.

Prévision effectifs septembre :

PS : 80

MS : 67

GS : 82

Total : 233

Equipe pédagogique :

Mme Dreno nous quitte et Mme Gonnet arrive dans l'équipe.

Un enseignant sera nommé sur le poste vacant.

La décharge de direction passe de 33% à 50%.

Mme Da Ines reste sur la classe en complément de Mme Bergeon.

Structure de l'école

PS : 26

PS : 28

PS/MS : 13/13

MS : 27

MS : 27

GS : 25

GS : 25

GS : 25

La structure peut être encore modifiée. Des élèves peuvent encore arriver cet été.

La matinée porte ouverte se déroulera le 24 juin de 10h30 à 12h.

Les parents des fédérations seront présents (PEEP et FCPE) et interviendront lors de la réunion de présentation.

Intervention prévue aussi pour la réunion de rentrée. (Début septembre)

2) Elections

Pour éviter le gâchis énorme de papier, nous avons étudié la possibilité de passer par une application mais ce n'est pas prévus dans les circulaires et directives de préparation aux élections.

Décision de reconduction du vote par correspondance :

Voté à l'unanimité. Les élections auront donc lieu uniquement par correspondance.

Nous recherchons donc ensemble des moyens de diffusion plus respectueux de l'environnement :

- Professions de foi par mail (envoyées par l'école) + affichage devant les classes.
- Il faudrait enlever 1 enveloppe et les préremplir. Mr Sall aidera pour le formatage et l'impression des enveloppes via Onde.

Les fédérations de parents se laissent encore un temps de réflexion et la prise de décision concernant les modalités est reportée à la rentrée lors de la réunion pour établir le procès-verbal de préparation aux élections.

L'équipe pédagogique se positionne sur la présentation par affiche sans impression.

3) OCCE

Recettes depuis le conseil d'école n°2 (17/03/2023) :

Ventes de produits pour cessions	
Bénéfice photos groupes classes : estimation car en attente de la facture du photographe : 723€ (l'OCCE touche 30% des ventes)	2412€
Bénéfice vente porte-clés GS : 326€	326€
Bénéfice vente sacs MS : 300€ (170€ d'achat de sacs en tissus)	470€
	TOTAL :3208€
Produits des activités éducatives	
Bénéfice chorale : 500€ (122€ de frais)	622€

Achats de produits pour cession (pour la chorale : maïs pop-corn, café, gobelets pour pop-corn, bonbons (122€), photos groupes classe : facture photographe 1688€)	1810€
Achats pour les activités éducatives	1341,52€
Confettis + sachets pour la fête du printemps : 34,68€	
Encre imprimante Ecotank (2 boîtes complètes) : 69,98€	
5 ballons mousses : 26€	
35 couvertures de survies pour projet RASED : 73,36€	
Sorties :	
Sortie Cité des sciences classes de PS (26 mai 2023) : 337,50€ (visite pour 2 classes)	
Régies d'avance en fonction des besoins de chaque classe : 150€ pour les classes 3, 4, 7 et 8 / 100€ pour les classes 2 et 5	

Solde du compte OCCE au 12 juin 2023 : **3818,02€**

Dépenses à venir :

- parking 2 cars Cité des enfants (environ 81,98€) + 2 cars Coimbra (environ 1478€)
- Projet « Serre-toi » (classes MS 3-5-8) : versement 2/2 de 800,50€ le 21 juin (en attendant le remboursement de la mairie qui finance le projet).
- Sortie GS au domaine de Chaalis classes 4, 6, 7 : 1694€
- frais bancaires
- dépassements de coopératives de classe

Recettes à venir :

- Subvention ville de Houilles (courant du mois normalement) : 3316,01€
- Financement du projet « Serre-toi » par la mairie : 1601€
- Excédents coopératives de classe
- Bénéfice de la fête de l'école organisée le 17/06/2023 par les fédérations de parents d'élèves

Estimation de ce qui devrait rester sur le compte OCCE Kergomard pour la rentrée de septembre 2023 : 4500€.

4) Point municipalité

Ouverture de la 9eme classe engendre des difficultés.

L'aménagement de la classe de Mme Gonnet reste à ce jour en projet.

Nous remercions Mme Dhuez (agent administratif) qui s'est rendue à l'école pour faire un état de lieux de la salle et des besoins.

Les besoins sont les suivants :

- Retrait de 3 radiateurs
- Isolation thermique et phonique de la porte donnant sur la cour
- Réfection et peinture des murs
- Retrait des prises
- Installation de porte-manteau
- Installation de tableaux à craie et blanc.

Il n'y aura pas de budget mobilier pour cette classe. Le mobilier sera prélevé dans les réserves de la Ville et complété par le mobilier déjà présent sur l'école.

Le budget octroyé par la ville est de 25 euros par élève. Le budget global est donc réparti sur 9 et pas 8 classes.

Nous avons obtenu un budget de 500 Euros pour la classe 9 pour l'achat des fournitures et du matériel créatif ce qui n'est pas suffisant pour constituer le matériel pour une nouvelle classe qui débute sans rien.

Il faudrait l'intervention d'une équipe technique rapidement afin de savoir ce qui est réalisable ou pas dans cette salle. Mme Gonnet vient sur l'école le 23 juin pour établir un plan de l'organisation de la classe.

Nous remercions la Mairie pour leur réactivité et le déblocage d'un budget supplémentaire de 500 euros pour cette 9 -ème classe. Cependant nous souhaiterions un budget plus important au vu des besoins.

Le budget par élève n'a pas bougé mais le prix des fournitures a augmenté de 40%.

Aménagement de l'école

La salle commune (salle des maîtres + des atsems) doit être aménagée depuis 2018. La salle des maîtres a été démunie de ses meubles pour remplacement. Le remplacement des meubles n'a jamais eu lieu.

Les machines (à laver/sèche-linge) devaient être basculées dans le bâtiment Johnson. A ce jour, elles sont toujours dans la cuisine/salle des Atsem.

Remerciement aux ATSEMs pour avoir vidé les placards afin de faire de la place pour la 9 ème classe.

Nous demandons l'aménagement de placards dans le sas d'accueil et de creuser l'estrade dans la salle de motricité.

Ainsi nous pourrions gagner en rangement ce qui éviterait les surcharges non autorisées dans les classes.

Problème thermique /1^{er} étage

Depuis 2007, Le problème de sonde n'est toujours pas résolu : lorsqu'il fait froid, le chauffage ne démarre pas /Problème de refroidissement lorsqu'il fait chaud. La solution serait l'installation de la Climatisation dans les trois classes.

Accès au bâtiment

L'accès à l'école interdit tout l'été est un problème pour les collègues nouvellement nommées mais aussi pour la préparation de la classe pour les collègues déjà présentes.

Nous Remercions la Mairie pour l'installation du TNI dans la classe 5 et le financement du projet « Serre toi ».

Séance levée à 20h15.

Mme Bergeon Florelle

Présidente du conseil

Ecole maternelle
PAULINE KÉRGOMARD
5 rue Ferdinand Buisson
78800 Houlles
tel : 01.39.14.38.02